



Délibération 2024.04.03

Délibération affichée
et exécutoire le :

30/04/24

Le 16 avril 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 10 avril 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe METIVIER.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, MAUCHIEN Anne, SURTEL Marie-Laure, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte, RIOULT Thierry.

Pouvoirs : MANDEL Aurélien à MÉTIVIER Philippe, CANOREL Stéphanie à CHABENAT Jean-Michel, PERRICHON Didier à MALASSINET Alain.

3- Prise en charge des frais pour l'organisation d'une visite à l'Assemblée Nationale

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2123-18 et R.2123-22-1,

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que des échanges ont eu avec Monsieur le Député afin d'organiser une visite de l'Assemblée Nationale le 15 mai 2024.

Monsieur le Maire ajoute que cette visite est à destination des membres du Conseil Municipal et des jeunes de la commission « Jeunesse ».

Monsieur le Maire propose que la commune prenne en charge les frais pour les élus, la Directrice Générale des Services et les membres de la commission « Jeunesse ».

Monsieur le Maire précise que les frais pour cette visite s'élèvent à la somme de 85 € par personne. Le budget de cette sortie, prévu au BP 2024, est de 1 360 € TTC. Un état de frais sera établi par le cabinet de Monsieur le Député à l'issue de cette visite pour le paiement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la prise en charge des frais afférents à ce déplacement pour les membres du conseil municipal, la Directrice Générale des Services et les jeunes de la commission « jeunesse » qui s'élèvent à la somme de 1 360 € TTC,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à ce dossier.

Le Maire,
Philippe METIVIER

Le secrétaire de séance,
Etienne HUIDO

